



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 5 septembre 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Développement de la pratique sportive chez les Jeunes : Le Gouvernement se mobilise pour les QPV**

**Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et Juliette Méadel, ministre chargée de la Ville, mobilisent 2,5 millions d'euros destinés à soutenir les clubs sportifs situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs actions en faveur du développement de la pratique des plus jeunes.**

« Je me réjouis de pouvoir débloquer cette aide exceptionnelle pour encourager la pratique sportive des jeunes des quartiers prioritaires. Trop souvent éloignés du sport, ils doivent pourtant pouvoir bénéficier de tous les bienfaits qu'il apporte en matière de santé physique et mentale, d'éducation et d'épanouissement. » **Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

« Le sport est un vecteur d'apprentissage et de lien social très important dans les quartiers ; aider les plus jeunes et leurs familles, notamment les plus en difficulté, c'est miser sur l'avenir et le pacte Republicain, en partenariat avec les associations et les élus locaux » **Juliette Méadel, ministre chargée de la Ville**

Ce dispositif vise à réduire les inégalités d'accès au sport et à favoriser la pratique régulière dès le plus jeune âge, facteur d'insertion, de santé et de cohésion sociale. Ainsi, l'État proposera une aide forfaitaire aux clubs sportifs situés au sein de la géographie prioritaire, pour la saison sportive 2025/2026 afin d'encourager et développer la pratique des 6-13 ans.

Grâce à ce partenariat, les clubs pourront mieux accompagner les enfants issus des familles les plus en difficulté, et en particulier les jeunes filles. Cela se traduira par exemple par une prise en charge d'une partie de leur licence, de la cotisation ou de l'équipement individuel ou encore en soutenant concrètement les familles les plus précaires pour les déplacements extérieurs parfois coûteux.

Par ailleurs, le Ministère de la Ville intégrera dans les lettres de missions des 30 « *chefs de projet investissement dans les quartiers prioritaires*<sup>1</sup> » un axe relatif au développement des créneaux et équipements sportifs au cœur des territoires

---

<sup>1</sup> Les chefs de projet investissement dans les quartiers prioritaires sont portés par les collectivités locales sur la base d'un appel à projet et financés par la CDC – Mesure du comité interministériel des villes du 6 juin 2025

fragilisés, par d'une part la recherche et la mobilisation de financements publics et privés

Les modalités précises de mise en œuvre de ce dispositif feront l'objet de précisions avec les fédérations sportives dans les prochains jours pour une entrée en vigueur d'ici la fin du mois.

**CONTACTS PRESSE :**

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

[presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)

**Ministère chargé de la Ville**

[presse.ville@ville.gouv.fr](mailto:presse.ville@ville.gouv.fr)